

Du Huit janvier — mil huit cent quatre-vingt, à deux heures du soir

ACTE DE NAISSANCE d. Joseph Charles Lucien Escarel
né à La Gacelle le jour de l'an à deux heures du matin
filz de Philippe Bartholomay Escarel — né à La Gacelle
département d. u. r. — profession d. cultivateur — âgé de

vingt ans, domicilié à La Gacelle et de Catherine Emma
née à Saint-Louis — département d. u. r. — profession d. cultivateur — âgé de

vingt ans, domiciliée à La Gacelle
Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe masculin
Sur la déclaration à moi faite par le dit Philippe Bartholomay Escarel

premier témoin, âgé de vingt ans, profession d. cultivateur — domicilié à La Gacelle

Premier témoin, Pierre Antoine Michel — âgé de quarante ans, profession d. cultivateur — domicilié à La Gacelle

Second témoin, Henri Dussan — âgé de quarante ans, profession d. cultivateur — domicilié à La Gacelle

CONSTATÉ, suivant la loi par moi Jean Joseph Reynaud adjoint
chargé de l'enregistrement de l'état civil, et lecture du présent acte a été donnée à la

partie déclarante et aux témoins, qui ont signé.

Escarel Michel Dussan Reynaud

Du Dix huit janvier — mil huit cent quatre-vingt, à deux heures du matin

ACTE DE NAISSANCE d. Antoine Joseph Marins Pelissier
né à La Gacelle le jour de l'an à deux heures du matin
filz de Louis Marins Pelissier — né à La Gacelle
département d. u. r. — profession d. cultivateur — âgé de

vingt ans, domicilié à La Gacelle et de Marie Françoise
née à La Gacelle — département d. u. r. — profession d. cultivateur — âgé de

vingt ans, domiciliée à La Gacelle
Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe masculin
Sur la déclaration à moi faite par le dit Louis Marins Pelissier

premier témoin, âgé de vingt ans, profession d. cultivateur — domicilié à La Gacelle

Premier témoin, Jean Baptiste Pelissier — âgé de quarante ans, profession d. cultivateur — domicilié à La Gacelle

Second témoin, Henri Carlier — âgé de quarante ans, profession d. cultivateur — domicilié à La Gacelle

CONSTATÉ, suivant la loi par moi Jean Joseph Reynaud adjoint
chargé de l'enregistrement de l'état civil, et lecture du présent acte a été donnée à la

partie déclarante et aux témoins, qui ont signé.

Pelissier Carlier Reynaud



Du Dix neuf janvier — mil huit cent quatre-vingt, à deux heures du matin

ACTE DE NAISSANCE d. Auguste Elément Fortin
né à La Gacelle le jour de l'an à deux heures du matin
filz de Jean Jacques Fortin — né à La Gacelle
département d. u. r. — profession d. cultivateur — âgé de

vingt ans, domicilié à La Gacelle et de Marie Françoise
née à La Gacelle — département d. u. r. — profession d. cultivateur — âgé de

vingt ans, domiciliée à La Gacelle
Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe masculin
Sur la déclaration à moi faite par le dit Jean Jacques Fortin

premier témoin, âgé de vingt ans, profession d. cultivateur — domicilié à La Gacelle

Premier témoin, Charles Auguste Fortin — âgé de quarante ans, profession d. cultivateur — domicilié à La Gacelle

Second témoin, Henri Dussan — âgé de quarante ans, profession d. cultivateur — domicilié à La Gacelle

CONSTATÉ, suivant la loi par moi Jean Joseph Reynaud adjoint
chargé de l'enregistrement de l'état civil, et lecture du présent acte a été donnée à la

partie déclarante et aux témoins, qui ont signé.

Fortin Dussan Reynaud

Du Vingt six janvier — mil huit cent quatre-vingt, à deux heures du matin

ACTE DE NAISSANCE d. Fortune Marie André Bonifay
né à La Gacelle le jour de l'an à deux heures du matin
filz de Jean Baptiste Charles Bonifay — né à La Gacelle
département d. u. r. — profession d. cultivateur — âgé de

vingt ans, domicilié à La Gacelle et de Marie Françoise
née à La Gacelle — département d. u. r. — profession d. cultivateur — âgé de

vingt ans, domiciliée à La Gacelle
Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe masculin
Sur la déclaration à moi faite par le dit Jean Baptiste Charles Bonifay

premier témoin, âgé de vingt ans, profession d. cultivateur — domicilié à La Gacelle

Premier témoin, Jean Antoine Bonifay — âgé de quarante ans, profession d. cultivateur — domicilié à La Gacelle

Second témoin, Henri Carlier — âgé de quarante ans, profession d. cultivateur — domicilié à La Gacelle

CONSTATÉ, suivant la loi par moi Jean Joseph Reynaud adjoint
chargé de l'enregistrement de l'état civil, et lecture du présent acte a été donnée à la

partie déclarante et aux témoins, qui ont signé.

Bonifay Carlier Reynaud